

# LE HAUT RHÔNE FRANÇAIS



## IMPACTS de RHÔNERGIA

SUR UN HAUT RHÔNE AUTHENTIQUE ET PRESERVÉ

POUR LA NAVIGATION EN MODE DOUX

PK 30.00 à PK 62.00

Association des **U**sagers des **P**lans d'**E**au et **R**ivières – **AUPER AURA**

Randovive – LyonUrbanKayak

*Version 21 décembre 2023*



# Sommaire

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>1</b>
<b>PRESENTATION .....</b>	<b>2</b>
1. LES INTERVENANTS .....	3
2. L'ASSOCIATION AUPER – AURA.....	3
3. LA STRUCTURE RANDOVIVE – LYONURBANKAYAK .....	3
<b>LE FLEUVE RHONE, LE FLEUVE ROI .....</b>	<b>4</b>
1. LES RAPIDES DE SAULT BRENAZ VS UNE RETENUE D'EAU.....	4
2. LA RUPTURE DE PENTE DE LAGNIEU ET LES RUPTURES DE PENTE INTERMEDIAIRES.....	5
3. ARASEMENT ET CREUSEMENT DU LIT DU FLEUVE EN AVAL DU BARRAGE.....	5
4. UN FLEUVE TOUT JUSTE A L'EQUILIBRE ECOLOGIQUEMENT .....	6
<b>LE GRAND PUBLIC QUI S'APPROPRIE LE FLEUVE .....</b>	<b>7</b>
1. UNE PRISE EN COMPTE DU FLEUVE PAR LES RIVERAINS .....	7
2. DEUX « HAUT-RHONE », UN SEUL POUR LES ACTIVITES DE NATURE .....	8
3. UNE OFFRE DESTINEE A TOUS LES PUBLICS .....	9
4. DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES .....	10
5. UN FLEUVE, DES PROJETS ET UNE MEDIATISATION GRANDISSANTE .....	11
<b>EN GUISE DE CONCLUSION .....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>13</b>
1. ANNEXE – PUBLICATION RHONERGIA – DOSSIER DE CONCERTATION PREALABLE PAGE 21 .....	13
2. ANNEXE – PHOTO SATELLITE ET CARTE IGN GEOPORTAIL DE LA ZONE SENSIBLE DE SAULT BRENAZ .....	14
3. ANNEXE – LES RAPIDES DU RHONE AVANT LA CONSTRUCTION DU BARRAGE DE VILLEBOIS .....	16
4. ANNEXE – CARTES DES PK DES ZONES SENSIBLES IMPACTEES – ZONE DE SAULT BRENAZ .....	17
5. ANNEXE – CARTES DES PK DES ZONES SENSIBLES IMPACTEES – ZONE DE LAGNIEU .....	18
6. ANNEXE – CARTES DES PK DES ZONES SENSIBLES IMPACTEES – ZONE LOYETTE / ST ROMAIN DE JALIONAS ....	19
7. ANNEXE – PHOTO SATELLITE DES RAPIDES DE LOYETTE / ST ROMAIN DE JALIONAS.....	20
8. ANNEXE – IMPACT DE LA GESTION DES SEDIMENTS .....	21

# Présentation

Lors de la table ronde « **Les aménagements autour du fleuve Rhône et les mobilités** » organisée par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) du mardi 19 décembre 2023 à Chazey sur Ain (01), avec comme thématique : Le plan de mobilité, les voies de service, le pont route, la mobilité douce, la route loisir (véloroute), les transports en commun, l'accès au Rhône (pêcheurs, baignade, les navigations douces). Il n'a été question que de la problématique de d'accessibilité à la PIPA (Parc Industriel de la Plaine de l'Ain) en transport en commun, co-voiturage et éventuellement à vélo ainsi que du franchissement du Rhône entre Nord Isère et Plaine de l'Ain.

**Pas l'ombre de d'une problématique liée à la Via Rhôna à vélo, ni à la navigation sur le Rhône en mode de déplacement doux.** Même si les problématiques de mobilité dans la zone tendaient à trouver des solutions éco responsables dans le débat, nous semblions exclus du jeu.

Nous avons en effet décidé de parler de la mobilité en mode doux SUR L'EAU, au même titre que le vélo et nous n'avons que 5 petites minutes pour présenter l'impact d'un nouveau barrage sur un **fleuve fragile dont la source n'est pas inépuisable et l'incompatibilité** avec un développement des **activités de déplacement en modes doux sur le fleuve** qui sont en pleine expansion. Autant vous dire que l'on était bien seuls au monde dans cet échange où nous étions en dehors des réalités des politiques locales, bien loin d'une économie en pleine expansion dans la plaine de l'Ain qui draine des centaines de milliers de personnes par an, alors que nous quelques centaines, voire quelques milliers.

Dans les faits, le champ des discussions n'était pas le nôtre mais nous avons tout de même réussi à faire passer un message à certains des intervenant, la CNDP nous laissant même un temps de présentation bien largement supérieur pour parler d'un Rhône en danger d'un point de vue écologique et sur la thématique du développement de la navigation de loisir canoë, kayak ou SUP (Stand Up Paddle) principalement. Les deux étant pour nous indissociables.

## 1. Les intervenants

La préparation et la présentation de ce document a été faite par :

**Laurent NICOLET** : Guide de rivière, auteur de différents livres (guides et topos), fervent défenseur des rivières sauvages et naturelles, membre actif de l'Association AUPER AURA (Association des Usagers des Plans d'Eau et Rivière en Auvergne Rhône Alpes) en cours de création. Spécialiste des déplacements à la pagaie en « Leave No Trace<sup>1</sup> ».

**Yannick VERICEL** : diplômé d'état de canoë kayak, Guide Outdoor et formateur à l'université de Lyon, responsable de la structure Randovive – LyonUrbanKayak depuis 2001. Élu de la filière Eau Vive au SIM (Syndicat Interprofessionnel Montagne). Futur président de l'AUPER (Association des Usagers des Plans d'Eau et Rivière en Auvergne Rhône Alpes).

## 2. L'association AUPER – AURA

L'association AUPER – AURA (Association des Usagers des Plans d'Eau et Rivière en Auvergne Rhône Alpes) a pour but de **représenter les usagers des plans d'eau et rivières de la région Auvergne-Rhône-Alpes, que ce soit sur les rives ou sur l'espace de la navigation, en lien avec les sports de pagaie ou toute autre activité caractérisée comme un loisir de nature non motorisé et qui ne laissent pas de trace.**

## 3. La structure RANDOVIVE – LyonUrbanKayak

La structure commerciale Randovive – LyonUrbanKayak est la seule<sup>2</sup> structure commerciale connue qui propose des activités canoë et kayak (location ou accompagnée par un guide diplômé) sur l'intégralité du Haut Rhône entre Genève et Lyon. Elle propose également un ensemble de topos (dont le Rhône) et d'informations mis à disposition gratuitement du public pour promouvoir les sports de pagaie sans laisser de trace.

---

<sup>1</sup> Leave no trace : Concept Canadien qui consiste à ne laisser aucune trace de son passage dans le milieu naturel. <https://www.leavenotrace.ca>

<sup>2</sup> Lyonurbankayak est la seule structure proposant la navigation sur l'intégralité du Haut Rhône mais d'autres structures développent les sports de pagaies tout le long du parcours sur des zones plus restreintes.

# Le fleuve Rhône, le fleuve Roi

Un fleuve de 812 km qui prend sa source au glacier du Rhône en Suisse, alimente le lac Léman puis fini sa route sur 522 km en France. La partie concernée aujourd'hui est le Haut Rhône entre Genève et Lyon sur près de 200 km et principalement la zone comprise entre les PK 30 à PK62 (les PK étant les points kilométriques, Le **PK 0** correspond au pont Pasteur à **Lyon**. Ces **PK** passent par les Vieux Rhône<sup>3</sup>.

## 1. Les rapides de Sault Brénaz VS une retenue d'eau

Selon le dossier de concertation du projet Rhôneergia<sup>4</sup>, la retenue d'eau doit remonter « jusqu'à l'aménagement de Sault-Brénaz »<sup>5</sup>. Il se trouve qu'à Sault-Brénaz, l'ancien lit du Rhône occupe le bras de droite de « l'île de la Serre » (ne pas confondre avec une autre « île de la Serre » située à 2,5 km en amont de St-Vulbas). Dans ce bras on trouve de part et d'autre du pont, deux superbes rapides vestiges des seuils du « Sault » (qui ont donné son nom au village rive droite), lesquels sont implantés au-dessus de superbes dalles de roches mère (ou roche marneuse naturelle)<sup>6</sup>, voici les photos de ces deux rapides qui sont un site exceptionnel pour un fleuve comme le Rhône :



1 - Les restes des rapides du Rhône à Sault Brénaz, semi artificialisés mais bien assis sur une dalle de roche mère à quelques centimètres sous l'eau.

---

<sup>3</sup> Carte des PK Rhône CNR – OSR : <https://websig.ens-lyon.fr:3344/webappbuilder/apps/74/>

<sup>4</sup> Consulter l'annexe 1 – Document de consultation Rhôneergia page 21

<sup>5</sup> Consulter l'annexe 2 – Cartes de la zone de Sault Brénaz

<sup>6</sup> Consulter l'annexe 3 – La zone de Sault Brénaz avant la construction du barrage de Villebois

Comme on peut le voir sur la carte CNR<sup>7</sup> où figurent les points kilométriques du Rhône (rectangles noirs) ET sur la photo aérienne de Sault-Brénaz, les deux rapides sont compris entre les PK 62 et 62, 6.

Il est donc à craindre que la retenue d'eau créée par le barrage Rhôneergia noie ces deux sites extraordinaires, et particulièrement intéressants et valorisants pour l'aventure de la « Descente du haut-Rhône en canoë ». Ces deux rapides sont parmi les plus spectaculaires des « 23 rapides et ruptures de pente » qui agrémentent et pimentent le parcours de 198 km du « Haut-Rhône Français entre Pougny et Lyon. Ils font partie de l'argumentaire pour l'extraordinaire aventure que représente cette descente à entreprendre pour une semaine en continu, avec armes et bagages à bord du canoë.

## 2. La rupture de pente de Lagnieu et les ruptures de pente intermédiaires

Il y a d'autres ruptures de pente en aval<sup>8</sup>, plus faibles en termes de dénivelé que ces deux « rapides », mais tout aussi pittoresques par leur paysage attractif et d'aspect sauvage, notamment juste en amont du pont de Villeneuve (D1075) à la hauteur de Lagnieu (PK 57). Ce superbe site serait également englouti sous la retenue d'eau projetée.

Plus en aval, l'altitude de certains terrains riverains serait inférieure à celle de la retenue d'eau projetée, ce qui explique l'annonce de la création de digues le long de cette retenue. Il faut bien comprendre que le fleuve n'aura plus rien de naturel suite à ces aménagements. On peut favorablement comparer l'aspect futur de la retenue de Rhôneergia avec celui du Rhône en amont du barrage de Champagneux jusqu'à Brens : un canal élargi, rectiligne, surélevé par rapport à l'altitude originelle du fleuve.

## 3. Arasement et creusement du lit du fleuve en aval du barrage

D'après la description du projet<sup>9</sup>, le total des arasement prévus va s'étendre sur un linéaire de 1,75 + 2,7 km, soit 4,45 kilomètres. Ci-dessous la photo aérienne de l'aval du site avec les limites indiquées dans le projet (d'après la fonction de mesure des distances sur Géoportail)<sup>10</sup>. Il semble que les sites particulièrement pittoresques et exceptionnels montrés ci-après vont donc être arasés, et donc, disparaître.

Voici les photos des rapides et ruptures de pente indiqués par des flèches jaunes sur la carte en annexe<sup>11</sup>:

---

<sup>7</sup> Consulter l'annexe 2 – Cartes de la zone de Sault Brénaz

<sup>8</sup> Consultez l'annexe 4 – Cartes et PK des zones sensibles

<sup>9</sup> Consulter l'annexe 1 – Document de concertation Rhôneergia page 21

<sup>10</sup> Consulter l'annexe 5 – Carte des rapides de Loyette / Anthon - Consultez Annexe 4 – Cartes et PK des zones sensibles

<sup>11</sup> Consulter l'annexe 5 – Carte des rapides de Loyette



2 – Les rapides du Rhône à Loyette - Anthon, une succession de blocs transportés au fil du temps.

Ce type de morphologie sur un fleuve de l'importance du Rhône, à quelques 30 kilomètres seulement en amont de Lyon, est tout à fait exceptionnel en Europe du Sud, et participe d'une manière importante à l'attractivité de ce « Haut-Rhône Français » pour les randonneurs en canoë, et il faut le dire, également pour les randonneurs pédestres et simples promeneurs amateurs de paysages de nature vierge ou intacte. La simple vision de ces rapides naturels fait la renommée de ce parcours du fleuve.

#### 4. Un fleuve tout juste à l'équilibre écologiquement

Un projet qui va remettre au goût du jour les problèmes de PCB<sup>12</sup> et de nouveau impacter un espace naturel sensible qui peine à retrouver son équilibre. Un problème qui va ressusciter également les problématiques écologiques et sanitaires de 2007 en touchant l'approvisionnement en eau du bassin lyonnais, la pêche mais aussi tous les loisirs tournés vers l'eau en aval.

Concernant la gestion des sédiments<sup>13</sup> (plus connue sous les termes vidange de barrage, et chasses du Rhône), les actuelles vidanges tous les 3 à 4 ans des barrages du haut-Rhône (Verbois en Suisse mais aussi de fait les barrages en aval) impactent le cours du fleuve et les activités tournées vers le fleuve jusqu'à Sault Brénaz (arrêté inter-préfectoral)<sup>14</sup>. On peut penser que ce nouvel ouvrage déplacera cette limite en aval de la confluence avec l'Ain et de la zone Natura 2000.

---

<sup>12</sup> Les PCB sur le Haut Rhône (WWF) : [www.ssents.uvsq.fr/IMG/pdf/rhone\\_pcb.pdf](http://www.ssents.uvsq.fr/IMG/pdf/rhone_pcb.pdf)

<sup>13</sup> La gestion des sédiments vue par la CNR : <https://www.cnr.tm.fr/innovation-2/gestion-sedimentaire-du-haut-rhone-suisse-et-francais/>

<sup>14</sup> Consulter l'annexe 6 – Impact Gestion des Sédiments



# Le grand public qui s'approprie le fleuve

Le Rhône, le plus gros fleuve de France par son débit moyen, a été pendant de nombreuses années boudé par les pratiquants. A l'instar de la Loire qui a su garder une image moins industrialisée, le fleuve Rhône a perdu toute son âme à la suite du développement de l'hydroélectricité et la construction de ses grands barrages comme Génissiat (pour ne nommer que celui-ci). A ce jour on peut compter 14 barrages<sup>15</sup> qui barrent le cours naturel du Rhône<sup>16</sup> sur la partie française dont au minimum 5 barrages sur le Haut Rhône.

## 1. Une prise en compte du fleuve par les riverains

Les villages, villes et métropoles qui bordent le Rhône ont pour certaines, rapidement compris quels étaient les enjeux de se tourner vers cet espace nature. Lyon, par exemple, dès 2007 a tourné ses projets vers les quais, son fleuve Rhône et sa rivière Saône. Une sorte de reconnaissance et de re-naturalisation de la ville pour retrouver un côté sauvage.

Sauvage ne veut pas dire simplement avoir une belle berge arborée et modelées comme l'homme artiste le souhaiterait. Le côté sauvage est également le fait d'avoir un fleuve vivant avec des rapides (Loyette, Anthon, Sault Brenaz pour ne citer que les portions incluses dans le projet), des plages de gravier en saison d'étiage... en bref un fleuve qui n'est pas seulement une succession de lacs barrages.

Pour le cas de Lyon, on retrouve en amont de la ville entre les PK 6.00 et 7.00, en rive gauche, des berges avec une ripisylve spécifique au Rhône, des plages de sable et la présence de castors. Cette configuration se retrouve intégralement sur le Rhône entre les PK 30.00 et 62.00 avec de faibles portions endiguées.

Cette prise en compte de l'espace fleuve comme un espace naturel à part entière et un espace à protégé amène de nouveaux publics à l'explorer.

---

<sup>15</sup> Patrimoine en Rhône Alpes :

<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/IA00000333#:~:text=Ils%20représentent%20un%20total%20de,la%20fin%20du%2019e%20siècle>

<sup>16</sup> Le Rhône en 100 questions : : [www.graie.org/zabr/ouvrageRhône/ZABR\\_QuestRHONE\\_CHAP3.pdf](http://www.graie.org/zabr/ouvrageRhône/ZABR_QuestRHONE_CHAP3.pdf)

## 2. Deux « Haut-Rhône », un seul pour les activités de nature

- L'un est celui du projet Rhônergia avec plus aucun rapport avec un fleuve naturel : artificialisé sous la forme tantôt d'une retenue d'eau large, immobile et plus chaude – tantôt sous la forme d'un large canal enserré et surélevé entre deux digues rectilignes et dépourvues de ripisylve. Comme le montre ici la photo du « Rhône » dans la retenue du barrage de Champagneux, entre Brens et ce barrage sur 12 km. Coordonnées à mettre dans Google Map : 45.645979, 5.688566.



3 - Le Rhône CNR canalisé et endigué en amont du barrage de Champagneux

- L'autre est celui au cours naturel, maintenant réhabilité avec des débits réservés conséquents, parfois désigné en tant que « Vieux-Rhône » par opposition au canal artificiel qui le longe. Vous le contemplez sur la photo ci-dessous juste en aval du barrage de Champagneux, lors de sa traversée de la RNN des Iles du Haut-Rhône Français. Sur cette même photo vous voyez également à sa droite le canal rectiligne qui dérive la majeure partie de son débit. Coordonnées à mettre dans Google Map : 45.639163, 5.607970.



4 - Le Vieux Rhône dans la tresse de la réserve du haut Rhône Français – Aval barrage Champagneux

### 3. Une offre destinée à tous les publics

L'activité qui consiste à descendre le Haut-Rhône-Français en canoë, attire des pratiquants désireux de parcourir de longues distances au sein d'un paysage le plus naturel possible et (relativement souvent) sans traces visibles d'impacts humains. Ces pratiquants ont conscience de pouvoir parcourir les 198 km de l'itinéraire entre Pougny et Lyon, SANS LAISSER AUCUNE TRACES dans la rivière et sur ses rives.

Cela est permis par les nombreuses sections de ce parcours qui empruntent les « Vieux-Rhône » - ancien lit naturel du fleuve - renaturalisées grâce à des débits réservés importants de l'ordre de 70 à 150 m<sup>3</sup>s. Ces sections de Vieux-Rhône sont elles-mêmes parfois sacralisées par des classements de protection, Réserves Naturelles Régionale et Nationale, mais aussi Arrêtés de biotope et sites classés, pour un total linéaire de 48 km. Des parcours en gorges comme l'ancien Canyon-du-Rhône entre le défilé de l'Ecluse et Bellegarde, plus en aval de part et d'autre du barrage de Génissiat, une partie des Gorges de la Balme et le défilé de Malarage, totalisent encore 26 km. Ces différentes gorges sont d'autant plus sauvages que l'absence de routes et de constructions humaines les protègent encore plus efficacement qu'un classement...

Un bon pourcentage du reste du linéaire non classé et non engorgé (124 km) présente encore un cours naturel avec du courant et une ripisylve fournie sur les rives. Les seuls « points-noirs » étant les retenues des 6 barrages, notamment les plus longues : celle du barrage de Brégnier-Cordon entre Brens et Champagneux sur 12 km, et celle du barrage de Villebois entre Dornieu et Sault-Brénaz sur 15 km.

Concernant le nombre de pratiquants, il est difficile d'être précis dans les chiffres, aucune étude n'ayant été diligentée par Auvergne Rhône Alpes Tourisme. Malgré cela, une offre touristique (activités encadrées, location, organisation de la logistique et de packs en tout compris « atout France ») se met en place au fil de l'eau depuis quelques années, principalement sur les parties non aménagées du fleuve : des portions de navigation qui sont restées sauvages, en tout cas où la nature à peu à peu tenté de reprendre ses droits.

Les pratiquants sont en grande majorité des individuels qui pratiquent hors des structures associatives ou professionnelles, donc difficilement quantifiable. Les réseaux sociaux sont un des indicateurs et on y retrouve de plus en plus d'articles ou de demandes pour venir naviguer sur le Haut Rhône. Un autre indicateur est le nombre croissant de demande d'informations concernant la descente du Rhône sur des itinéraires journée ou sur plusieurs jours. L'itinérance se développe de façon exponentielle depuis 2020 et l'offre commerciale commence à se mettre en place.

Depuis quelques années le Rhône tend à retrouver ses lettres de noblesses et de plus en plus de pratiquants s'y aventurent pour des projets à la journée, sur un Genève-Lyon à la semaine ou également un

Genève – Méditerranée sur plusieurs semaines. Le frein principal au développement étant la navigation sur les lacs de barrages et le franchissement de ces derniers.

Le Haut Rhône et l'attente des pratiquants sur l'eau est tout simplement d'avoir un fleuve vivant et originel : des berges naturelles, un lit contrasté au fil de la descente avec ses plats, ses rapides et ses gravières qui évoluent au fil des saisons. Bien évidemment les pratiquants excluent la « bétonisation » du site qui entraverait encore plus la navigation et rendrait le parcours peu attractif, pour ne pas dire monotone.

Le projet évoque un impact de 22 km en amont et de plus de 4 km en aval, c'est-à-dire entre le barrage de Sault Brénaz et la limite amont de la zone Natura 2000 de la confluence Ain-Rhône<sup>17</sup> de modifications du cours du fleuve, données sans doute à revoir à la hausse comme dans tout grand projet : Inimaginable dans le contexte économique, social et écologique actuel. On ne retrouvera pas notre Rhône sauvage mais aujourd'hui il n'est pas envisageable de le dénaturer encore plus alors que des solutions de substitution existent<sup>18</sup>.

#### 4. Des activités complémentaires

Aujourd'hui les activités de découverte en mode de déplacement doux, actifs ou alternatifs selon les termes couramment utilisés, autour du fleuve, sont de plus en plus en synergie. On ne va pas simplement faire du vélo sur la Via Rhôna, pas simplement faire du canoë ou kayak sur le Fleuve. Non, on se REAPPROPRIE le fleuve dans sa globalité et principalement sur ses parties les plus sauvages.

Un exemple d'activité en plein développement est le canoë ou kayak-vélo qui va permettre de s'approprier les berges mais également le cours du fleuve : compte tenu du contexte économique, social et environnemental actuel, les gens se posent de plus en plus la question de « comment mieux pratiquer » pour limiter leur impact sur l'environnement. Ces activités en mobilité douce sont une solution de découverte du Rhône



5 – Bike & Kayak le long du Rhône

---

<sup>17</sup> La Zone Natura 2000 Ain/Rhône : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8201653>

<sup>18</sup> Quelques infos sur le Collectif Stop Barrage : [www.stopbarrage.fr](http://www.stopbarrage.fr) et table ronde sur la Concertation Rhôneergia et les alternatives : [www.concertation-rhoneergia.fr/files/atelier-alternatives-1-cr2\\_d87d9d5bf225c3193506852f210189f7](http://www.concertation-rhoneergia.fr/files/atelier-alternatives-1-cr2_d87d9d5bf225c3193506852f210189f7)

## 5. Un fleuve, des projets et une médiatisation grandissante

Les médias sont également de bons indicateurs concernant les attentes de la population. Le nombre d'émissions concernant les déplacements en mode doux sur les berges ou dans le cours du fleuve sont en très fortes croissance. Voilà un aperçu des dernières émissions à forte audience qui parlent du sujet.



- Échappées Belles – France 5 « La Via Rhôna – Canoë Vélo » – Mai 2023<sup>19</sup>
- Au Bout c'est la mer – France 5 « So4 - Le Rhône » – 2021<sup>20</sup>
- Destination Montagne – 8 Mont Blanc « Kayak sur le Rhône » – 2019<sup>21</sup>
- Documentaire Allemand « Die Rhône » - SWR - 2019<sup>22</sup>
- Chronique d'en Haut – France 3 « Le Rhône secret » – Juin 2018<sup>23</sup>

A cela il faut y ajouter tous les articles de presse dans les différents médias papier et internet tels que le Progrès, le Dauphiné Libéré, ... et bien d'autres encore.

On peut également noter que les projets autour du Haut Rhône sont de plus en plus présents pour mettre en avant des associations caritatives, pour récolter des fonds pour une cause humanitaire ... ou tout simplement dans un but éducatif avec des projets de prélèvements de microplastiques avec des adolescents. Une simple recherche internet suffira pour faire ressortir ces projets tournés vers un fleuve naturel.

---

<sup>19</sup> Extrait de l'émission d'Échappées Belles sur France 5 concernant le Bike & Canoë et Bike & Kayak [www.xplore-randovive.fr/wordpress/wp-content/uploads/2023/08/yannickviarhona-v2.mov](http://www.xplore-randovive.fr/wordpress/wp-content/uploads/2023/08/yannickviarhona-v2.mov)

<sup>20</sup> Documentaire de l'émission Au Bout c'est la Mer sur France 5 [www.programmetv.ouest-france.fr/documentaire/nature/au-bout-c-est-la-mer-m129937120/so4-le-rhone-c191954335/](http://www.programmetv.ouest-france.fr/documentaire/nature/au-bout-c-est-la-mer-m129937120/so4-le-rhone-c191954335/)

<sup>21</sup> Reportage sur le Haut Rhône en kayak sur 8 Mont Blanc. [www.8montblanc.fr/replay/destination-montagnes-kayak-sur-le-rhone/](http://www.8montblanc.fr/replay/destination-montagnes-kayak-sur-le-rhone/)

<sup>22</sup> Documentaire Allemand sur le Rhône [www.youtube.com/watch?v=fJbDUommSMU](http://www.youtube.com/watch?v=fJbDUommSMU)

<sup>23</sup> Émission Chronique d'en Haut sur le Haut Rhône – l'Amazonie Française France 5 <http://www.lyonurbankayak.com/wp-content/uploads/2018/06/Chroniques-den-Haut.mp4>

# En guise de conclusion

Nous ne sommes pas contre l'hydroélectricité mais nous sommes contre la création de nouveaux ouvrages au fil de l'eau alors que des solutions de substitution existent. Des solutions moins coûteuses d'un point de vue de la conception et de la mise en œuvre, des solutions avec un rendement plus important et durable et surtout avec un impact écologique bien moins important à moyen et long terme<sup>24</sup>.

Le projet Rhôneergia est un projet viable à court terme. Le développement des sports de nature autour du fleuve et la préservation du milieu naturel comporte des enjeux à long et très long terme.

Malgré les portages nécessaires pour l'évitement de 6 barrages, malgré les deux lacs de retenue à traverser, l'ensemble de ce parcours de 198 km jusqu'au centre de Lyon, reste exceptionnel par sa longueur, son pourcentage important de nature, ses 23 ruptures de pentes principales et leurs sites adjacents régulièrement répartis jusqu'à Lyon.

Les pratiquants de ce type d'aventure en canoë sont des adultes ou familles de plus en plus nombreux et motivés : Loin de chercher les foules d'un tourisme industriel, ils apprécient au contraire le calme et une densité faible d'usagers de toutes sortes sur le fleuve, pour la communion recherchée avec un milieu vierge de constructions et infrastructures, ou pour la possibilité d'observer une faune encore nombreuse.

Il est évident que pour ces pratiquants, comme pour les promeneurs locaux ou non, la persistance d'un projet comme Rhôneergia avec ses nuisances exposées dans la première partie de ce dossier, paraît une aberration alors que leur demande serait au contraire, pour l'arasement des barrages et la renaturation des segments dégradés par des aménagements ou constructions visibles depuis le fleuve.

**Nous sommes donc fermement opposés au projet Rhôneergia en décalage avec les problématiques actuelles.**

---

<sup>24</sup> Quelques infos sur le Collectif Stop Barrage : [www.stopbarrage.fr](http://www.stopbarrage.fr) et table ronde sur la Concertation Rhôneergia et les alternatives : [www.concertation-rhoneergia.fr/files/atelier-alternatives-1-cr2\\_d87d9d5bf225c3193506852f210189f7](http://www.concertation-rhoneergia.fr/files/atelier-alternatives-1-cr2_d87d9d5bf225c3193506852f210189f7)

# Annexes

Vous trouverez ci-dessous les annexes permettant d'illustrer les propos ci-dessus. Pour aller encore plus loin, n'hésitez pas à cliquer sur les liens qui vous renverront sur les sites internet des sources.

1. Annexe – Publication Rhôneergia – Dossier de concertation préalable Page 21

Source : [www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-11/37139-rhonergia-dmo-web-compressed\\_be391586cb31b6e7de50503f5e99318b.pdf](http://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2023-11/37139-rhonergia-dmo-web-compressed_be391586cb31b6e7de50503f5e99318b.pdf)

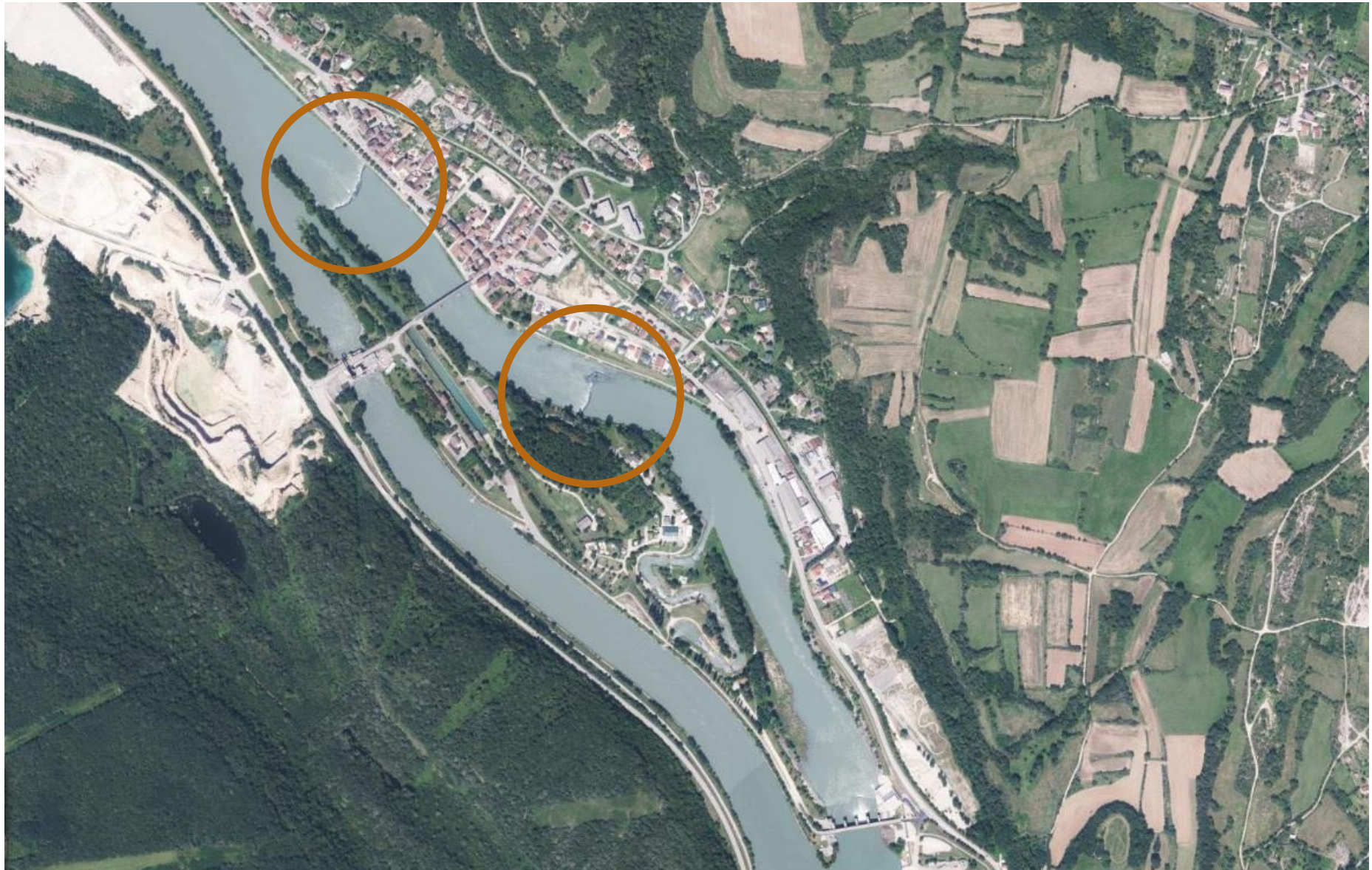
**Résumé :** Le projet Rhôneergia est envisagé sur le secteur du Rhône qui présente encore un gisement exploitable pour l'hydroélectricité. Ce dernier est situé entre l'aménagement hydroélectrique de CNR de Sault-Brénaz et celui de Cusset, exploité par EDF. L'aménagement hydroélectrique à l'étude s'étendrait sur 26,5 km, du Point Kilométrique 35,5 (PK 35,5) à l'aménagement de Sault-Brénaz (PK 62). Il serait relié au réseau national de transport d'électricité par une ligne souterraine à 63 000 volts d'environ 4,5 km. Au total, le lit du fleuve serait modifié sur 15,4 km environ (11 km en amont et 4,4 km en aval de l'usine hydroélectrique).

Il comporterait :

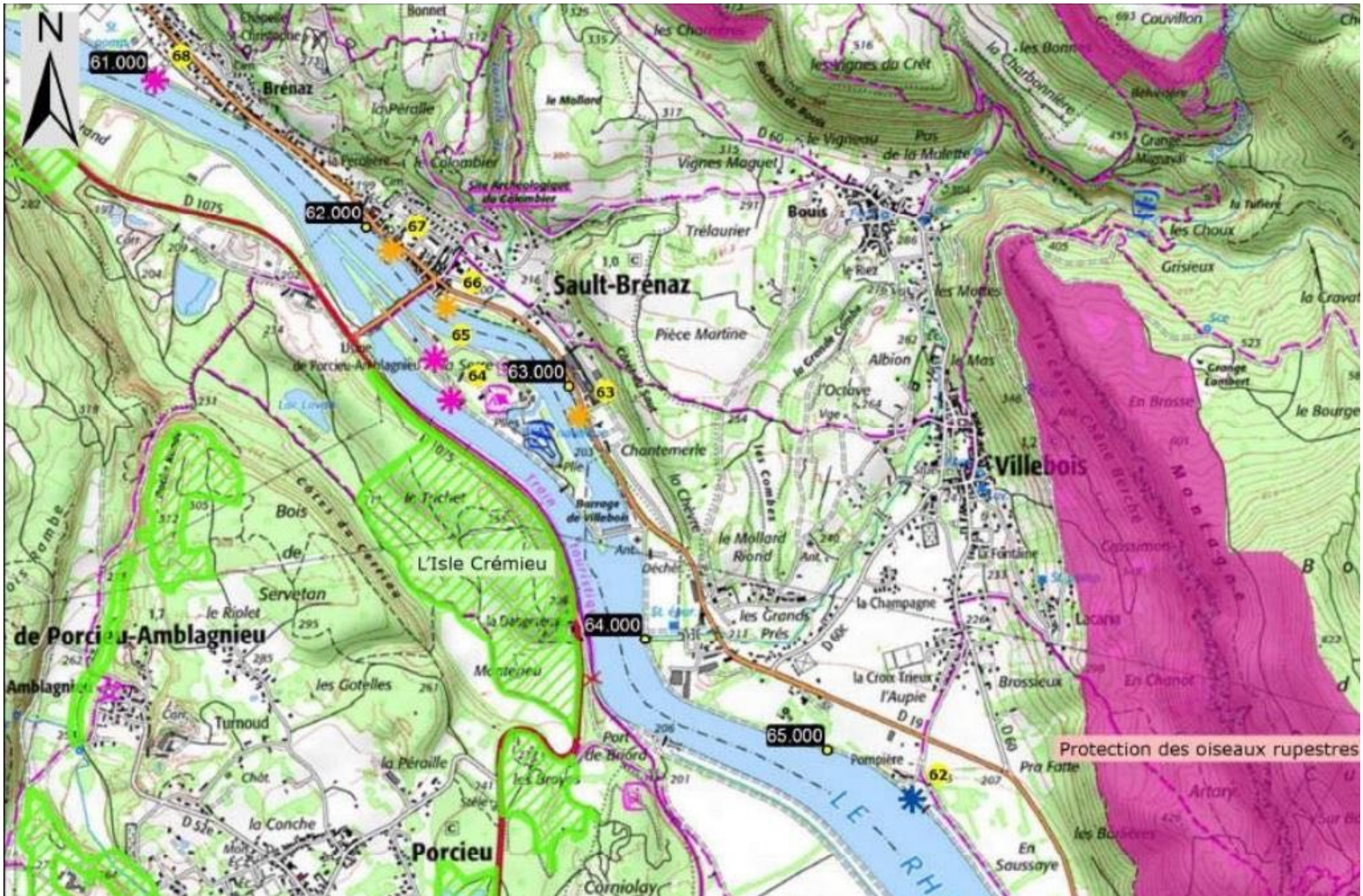
- un barrage afin de constituer une chute d'eau de faible hauteur (environ 6,80 m) avec des vannes segments, et une usine hydroélectrique dans son alignement, à 1,75 km environ en amont du pont de Loyettes, et à environ 5 km en amont de la confluence de l'Ain et 23,5 km à l'aval de Sault-Brénaz. L'usine et le barrage mesureraient une longueur d'environ 120 m ;
- une capacité de retenue d'eau d'environ 20 millions de m<sup>3</sup> s'étalant sur 22 km environ en amont du barrage, avec une largeur variable selon les secteurs (environ 210 mètres en aval du CNPE Bugey, 170 mètres au voisinage de Saint-Vulbas et comprise entre 120 mètres à 140 mètres en amont de l'Île de la Serre) ;
- une digue d'environ 4 km entre le barrage-usine et la centrale nucléaire du Bugey ;
- un reprofilage des berges et un arasage du fond du Rhône en amont du pont de Loyette sur 1,75 km ;
- un arasage du fond du Rhône sur 2,7 km en aval du pont de Loyettes jusqu'au PK 35,5 ;
- une usine avec des turbines de type bulbe pour la production d'électricité ;
- un ouvrage de rétablissement du franchissement piscicole ;
- un ensemble d'équipements d'exploitation et de maintenance.

2. Annexe – Photo Satellite et carte IGN Géoportail de la zone sensible de Sault Brénaz

Source : Google Map et Géoportail / CNR



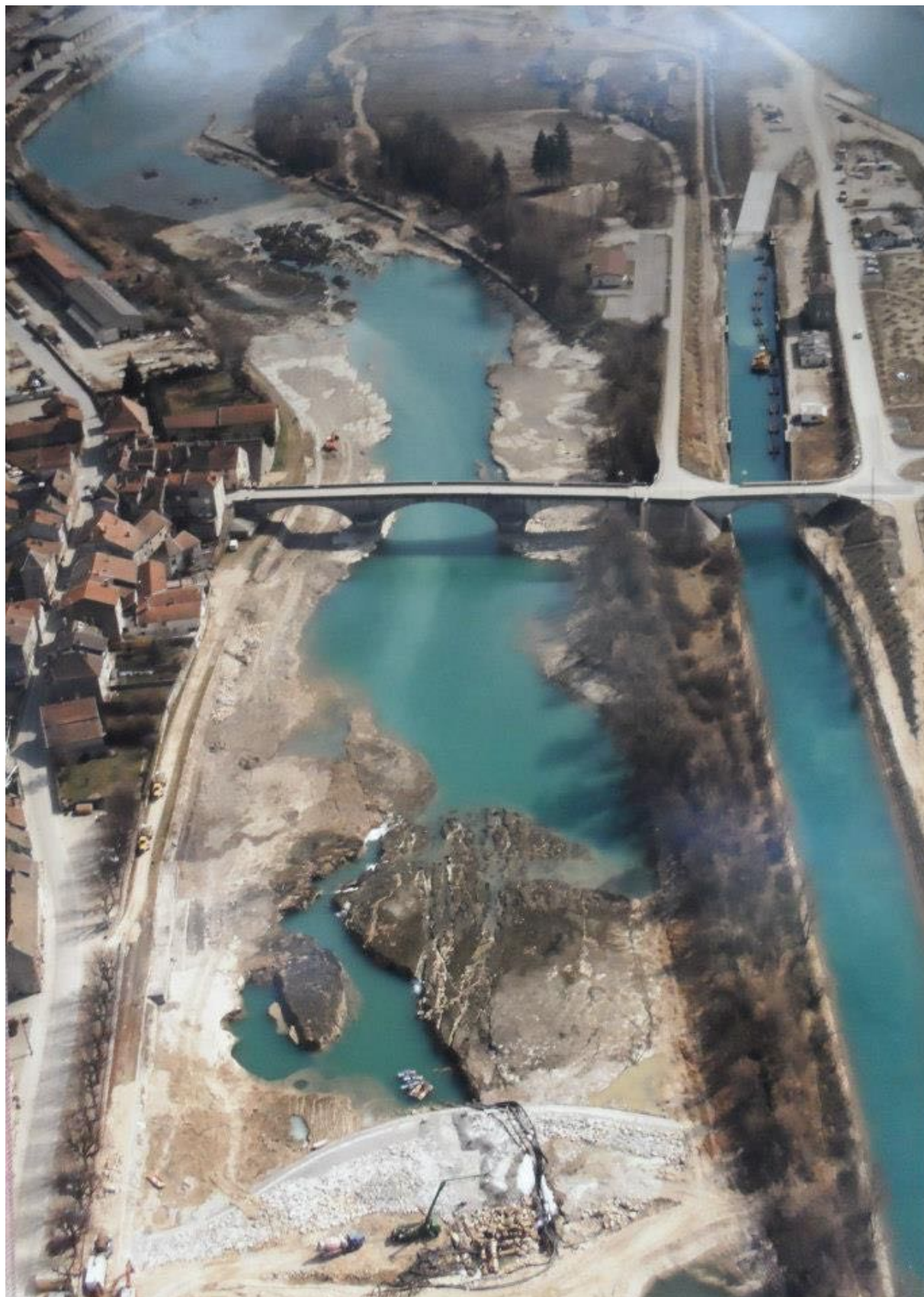




3. Annexe – Les rapides du Rhône avant la construction du barrage de Villebois

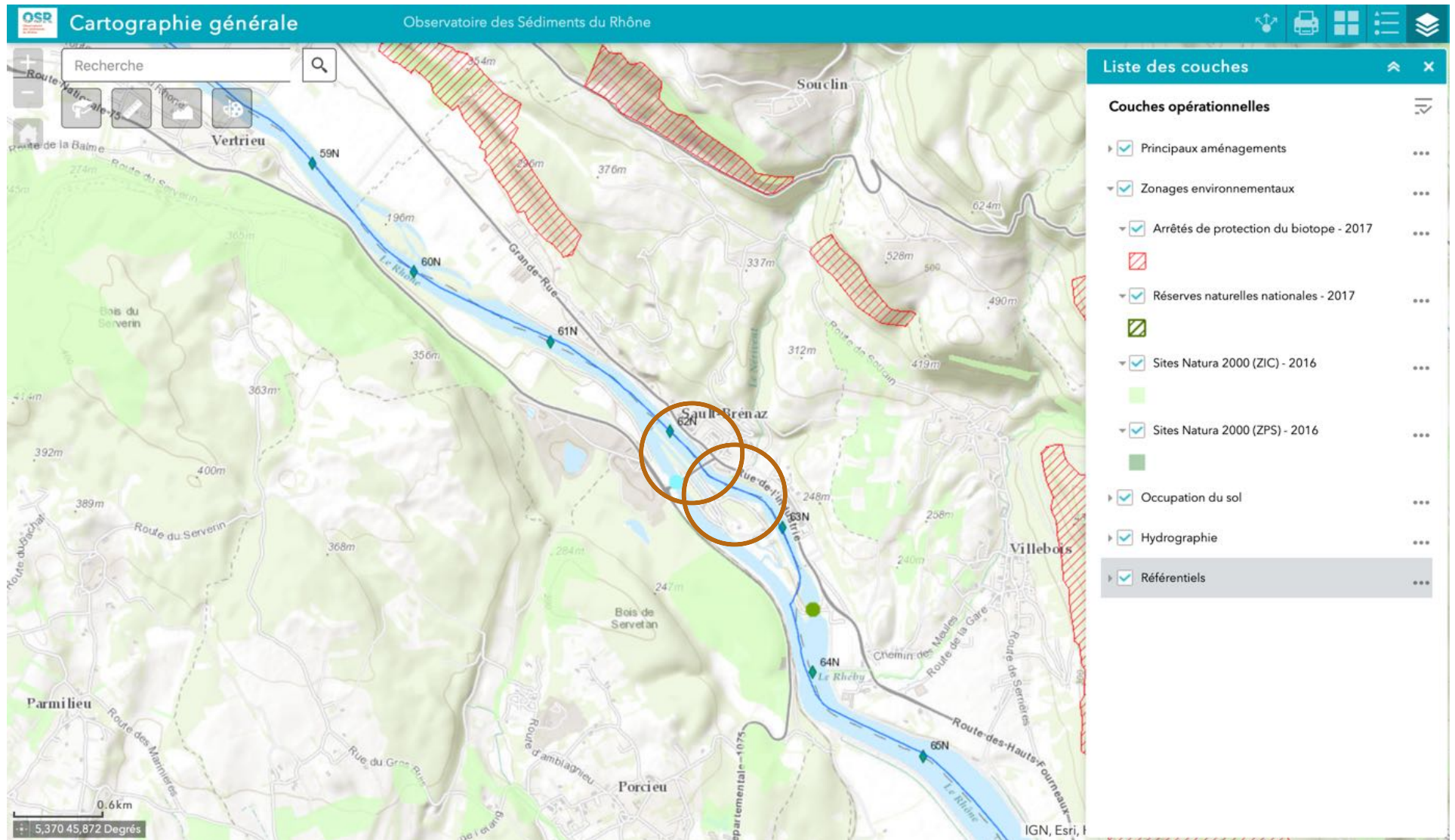
Source : Facebook « Sault-Brénaz, le Rhône vidé de ses eaux ».

[www.facebook.com/profile.php?id=100064926150427](https://www.facebook.com/profile.php?id=100064926150427)



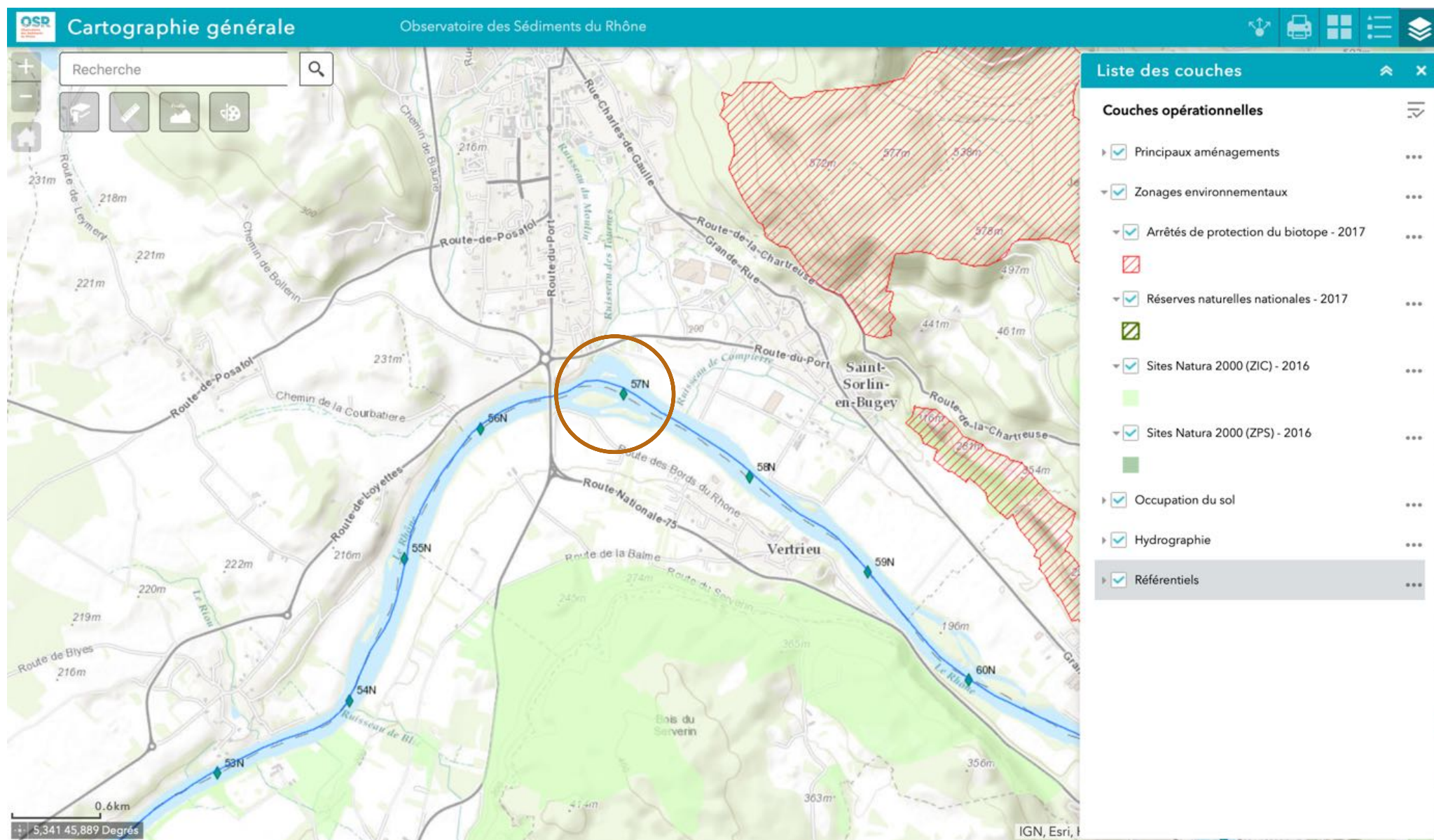
#### 4. Annexe – Cartes des PK des zones sensibles impactées – Zone de Sault Brenaz

Source : <https://websig.ens-lyon.fr:3344/webappbuilder/apps/79/>



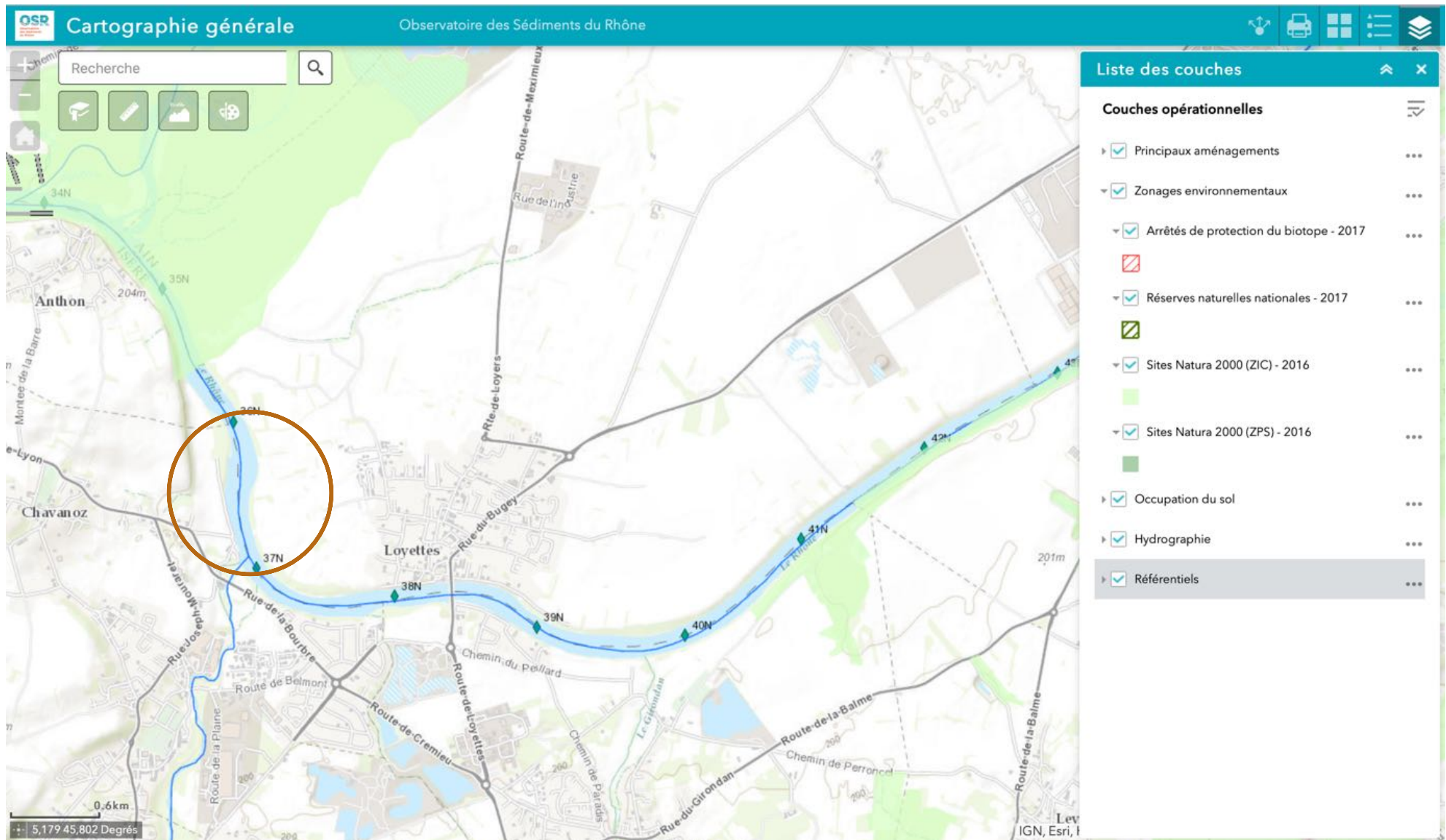
5. Annexe – Cartes des PK des zones sensibles impactées – Zone de Lagnieu

Source : <https://websig.ens-lyon.fr:3344/webappbuilder/apps/79/>



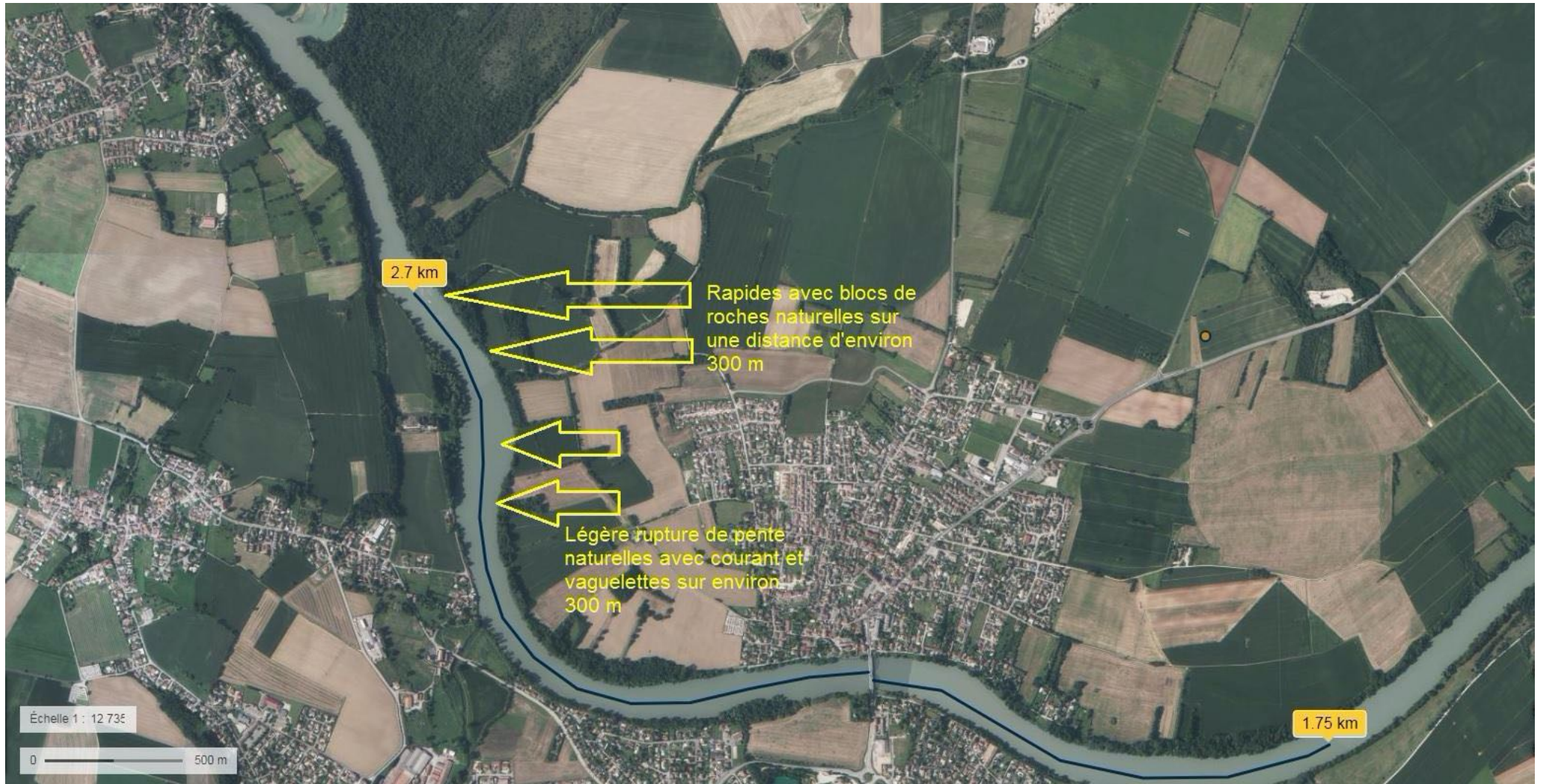
6. Annexe – Cartes des PK des zones sensibles impactées – Zone Loyette / St Romain de Jalionas

Source : <https://websig.ens-lyon.fr:3344/webappbuilder/apps/79/>



7. Annexe – Photo Satellite des rapides de Loyette / St Romain de Jalionas

Source : Google Map – Pointage Laurent Nicolet.



## 8. Annexe – Impact de la gestion des sédiments

Source : Site internet CNR : [www.cnr.tm.fr/innovation-2/gestion-sedimentaire-du-haut-rhone-suisse-et-francais/](http://www.cnr.tm.fr/innovation-2/gestion-sedimentaire-du-haut-rhone-suisse-et-francais/)

<b>Innovation</b>
L'innovation, ADN de CNR
CNR engagée dans des projets collaboratifs innovants
Innovation et environnement : l'alliance subtile de CNR
<b>Gestion sédimentaire du Haut-Rhône suisse et français</b>
Innovation industrielle de CNR
Au plus près des territoires

## Que va-t-il se passer pendant cette période ?



### Le fleuve change d'aspect

La présence de matières en suspension entraîne un **changement de couleur et d'aspect de l'eau**. Elle devient plus foncée, entre marron et gris. À certains endroits, une odeur inhabituelle peut également se dégager du fleuve.

Ne vous inquiétez pas, quelques temps après la fin des opérations, le fleuve retrouve son aspect habituel !

### Des consignes de sécurité à respecter

**Soyez prudents, restez sur les berges** : il est dangereux de s'aventurer dans le lit du Rhône, sur les îles et bancs de gravier, même si le niveau des plans d'eau est abaissé. En cas de crue, de dépassement de la consigne de taux de matières en suspension ou d'incident dans une centrale hydroélectrique, les opérations peuvent, à tout moment, être interrompues. L'eau peut alors remonter très vite.

**La navigation, la baignade et toute autre activité nautique sont interdites** par arrêté interpréfectoral sur le Rhône entre la frontière suisse et l'aval de l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brénaz.

**La pêche est également interdite** dans les bras naturels du Rhône des aménagements de Chautagne, Belley, et de Brégnier- Cordon depuis le barrage de Champagneux (73) jusqu'à la confluence avec la rivière du Gland à Saint-Benoît (01). L'accès aux parties mises à sec est également interdit.



